



Information, consultation et concertation

Quelques distinctions et une boîte à outils



Démocratie et participation

- La démocratie, c'est essentiellement comment en arriver à une société juste et équitable
- Poursuite du bien commun
- Fonctionnement juste et équitable
- Sentiment de recevoir ce qui est dû



Les ingrédients de base

- Transparence, imputabilité et bonne gouvernance
- Capacité d'associer les citoyens au processus de décision politique
- Un dialogue structuré pour encourager une discussion constructive sur des questions d'intérêt général



Trois objectifs

- Encourager les citoyens à prendre une part active à la vie civique et aux affaires de la collectivité
- Favoriser des pratiques de consultation publique transparentes, crédibles, efficaces et utiles à la prise de décision
- Reconnaître formellement le pouvoir des citoyens d'influencer les décisions des diverses instances de la collectivité



Les volets fondamentaux

1. L'information

- Elle constitue un préalable essentiel à la participation des citoyennes et des citoyens aux affaires de la collectivité
- Les citoyens doivent comprendre la nature des enjeux et le mandat et les activités des instances et des services de la collectivité



Les volets fondamentaux

2. La consultation

- Une relation qui s'effectue dans les deux sens
- Un retour d'informations à l'administration
- Elle porte sur un objet défini et se déroule selon un calendrier précis
- Elle doit cependant être adaptée à la nature de l'objet de la consultation et aux circonstances

Les volets fondamentaux

3. La concertation

- C'est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun
- Elle suppose la confrontation entre les parties, l'échange d'arguments, l'explication des points de vue de chacun
- Elle n'aboutit pas nécessairement à une décision, mais elle vise à la préparer



La boîte à outils

- Un certain nombre d'outils existent pour mettre en œuvre la participation publique et pour la moduler
- La mise en œuvre doit rester proportionnée à la complexité, à l'envergure et à l'impact de la décision à prendre
- Elle doit aussi tenir compte de l'ampleur et de l'importance des préoccupations des citoyens au sujet de cette décision



La boîte à outils

1. Le groupe de discussion ou groupe cible
2. Les portes ouvertes
3. Les rencontres avec les groupes actifs dans le milieu
4. Le théâtre participatif
5. Le sondage d'opinion publique
6. L'audience publique



La boîte à outils

7. L'assemblée de citoyens
8. L'atelier de travail
9. Le comité consultatif de citoyens
10. La rédaction de la réglementation par voie de négociation
7. Le sommet citoyen (recherche d'un consensus)
8. Le référendum